BORDEAUX MÉTROPOLE	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**	***Délibération***
	Séance publique du 30 novembre 2018	***N° 2018-738***

Convocation du 23 novembre 2018
Aujourd'hui vendredi 30 novembre 2018 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain JUPPE, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Odile BLEIN, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Martine JARDINE, M. François JAY, M. Bernard JUNCA, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Alain ANZIANI à M. Thierry TRIJOULET
Mme Virginie CALMELS à M. Nicolas BRUGERE
M. Michel VERNEJOUL à Mme Béatrice DE FRANÇOIS
Mme Maribel BERNARD à M. Stéphan DELAUX
Mme Emmanuelle CUNY à Mme Brigitte COLLET
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID
Mme Michèle FAORO à Mme Josiane ZAMBON
Mme Magali FRONZES à Mme Gladys THIEBAULT
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à Mme Cécile BARRIERE
M. Franck JOANDET à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Bernard LE ROUX à Mme Marie RECALDE
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Zeineb LOUNICI
M. Michel POIGNONEC à Mme Arielle PIAZZA
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON
M. Alain SILVESTRE à Mme Marie-Hélène VILLANOVE

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Michel LABARDIN à M. Patrick BOBET jusqu'à 10h00
M. Franck RAYNAL à M. Eric MARTIN jusqu'à 11h13
M. Jean TOUZEAU à M. Jean-Pierre TURON à partir 11h15
M. André KISS à Mme Christine BOST à partir 11h30
M. Jean-Jacques BONNIN à Mme Dominique IRIART à 11h00
Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à M. Pierre HURMIC jusqu'à 11h30
M. Alain CAZABONNE à M. Didier CAZABONNE jusqu'à 10h45
Mme Solène CHAZAL à Mme Anne BREZILLON à partir de 11h45
M. Jean-Louis DAVID à M. Benoit RAUTUREAU à partir de 10h30
Mme Florence FORZY-RAFFARD à Mme Chantal CHABBAT à partir de 11h00
M. Philippe FRAILE-MARTIN à M. Daniel HICKEL jusqu'à 11h20
M. Guillaume GARRIGUES à M. Jean-Jacques BONNIN à partir 11h20
Mme Christine PEYRE à M. Thierry MILLET à partir de 11h50
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Daniel HICKEL partir de 11h35
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS à partir de 11h30
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à partir de 12h00

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

BORDEAUX MÉTROPOLE	**Conseil du 30 novembre 2018**	***Délibération***
	Direction générale des Territoires **Direction du développement et de l'aménagement - Pôle ter Ouest**	***N° 2018-738***

Bruges - Zone de fret de Bordeaux-Bruges - Requalification de la rue du Commandant Mollière - Confirmation de décision de faire - Décision - Autorisation

---

Monsieur Patrick PUJOL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° 2018-247 du Conseil de Bordeaux Métropole, les élus ont autorisé la signature des contrats de codéveloppement 2018-2020.

Depuis, l'avancement du projet de requalification de la rue du Commandant Mollière, située sur la zone de fret de Bordeaux-Bruges, permet de proposer la validation du jalon « confirmation de décision de faire » (cf. fiche jointe).

Ce projet respecte d'une part l'engagement du contrat de codéveloppement via la mise en place d'une voie verte, et concerne d'autre part la rénovation complète de la chaussée, très dégradée par l'utilisation intensive des poids-lourds dans ce secteur à vocation économique et qui sera financé dans ce cadre par les crédits affectés aux parcs d'activités.

Projet	Jalon	Estimation	Imputation budgétaire	N° fiche action
Bruges - zone de fret : Requalification de la rue du Commandant Mollière	Confirmation de décision de faire	400 000 € 1 100 000 €	23 23 151 844 23 23 151 61	N° 13 (C04 075 0095)

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment l'article L.5217-2,
VU la délibération n° 2018-247 du Conseil de Bordeaux métropole du 27 avril 2018,
VU les états et la fiche projet mise à la disposition des élus métropolitains,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE ce projet fait l'objet d'avancements programmés des études,

DECIDE

<u>Article unique</u> :
de valider le jalon « confirmation de décision de faire » pour le projet de requalification de la rue du Commandant Mollière, située sur la zone de fret de Bordeaux-Bruges, et de l'estimation financière correspondante.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 30 novembre 2018

REÇU EN PRÉFECTURE LE : **4 DÉCEMBRE 2018** **PUBLIÉ LE :** **4 DÉCEMBRE 2018**	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Patrick PUJOL

CONTRAT DE CO-DEVELOPPEMENT 2018 - 2020

BRUGES

Fiche action : 13 (C04 075 0095) **Réseau de catégorie : 4**

Zone de fret de Bordeaux-Bruges
Requalification de la rue du Cdt Mollière

CDF : NOVEMBRE 2018

LOCALISATION DU PROJET :

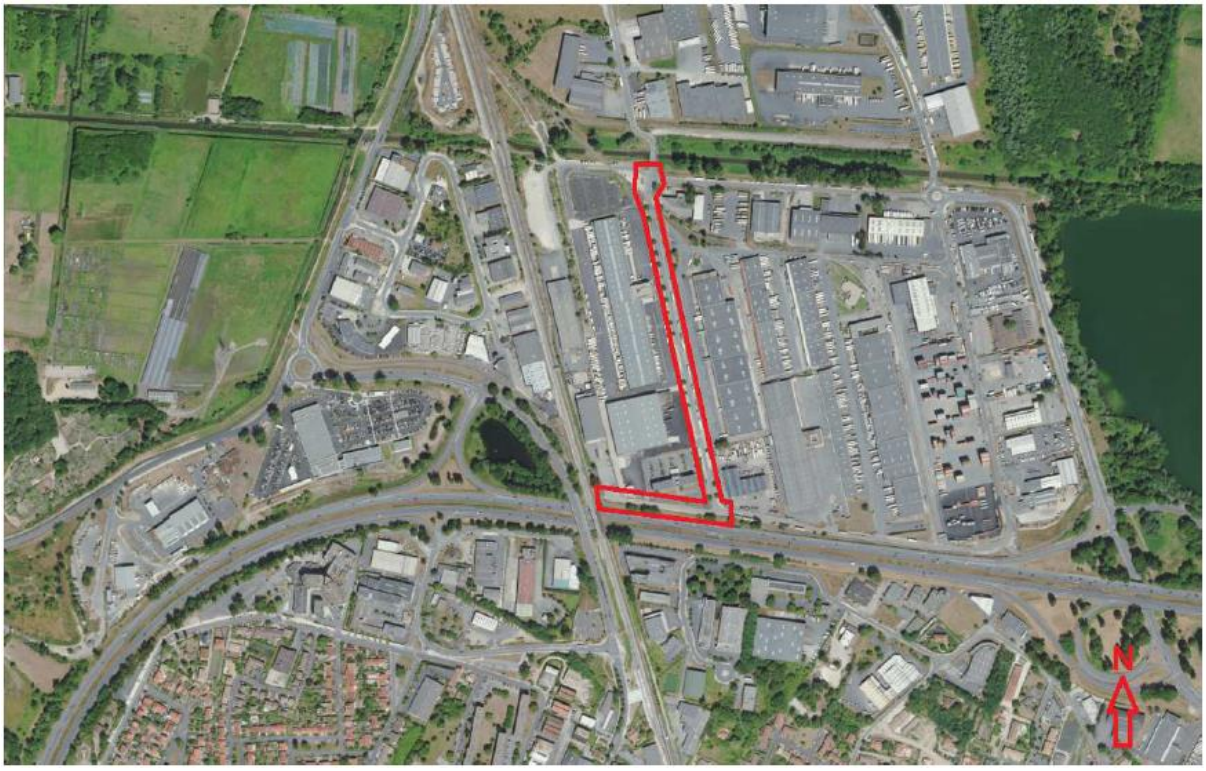

ELEMENTS DE PROGRAMME :

Création d'une voie verte sécurisée pour accompagner le report modal des salariés du site (station tram C gare de Bruges à proximité). Requalification de la structure de chaussée, renforcement des stationnements poids-lourds, création d'un giratoire au carrefour de la rue Robert Matthieu et mise en place de dispositifs dissuasifs pour lutter contre le stationnement sauvage

CHEF DE PROJET — **Maxime Cazaux**

ESTIMATION DE L'OPERATION — **1 500 000€ TTC**

IMPUTATION BUDGETAIRE

Opération : 05P063O005 - SIM Bruges Bordeaux Frêt

Dossier GDMO:2013-TN021 ligne de dossier : TN021-01
Tache : TN021-08-03 : TRAVAUX

Opération : 05P063O007

DESCRIPTION DU PROJET

Création d'une voie verte sécurisée :Le projet consiste prioritairement en la création d'un cheminement sécurisé pour les modes actifs, aujourd'hui absent, sur l'un des axes principaux de la zone de fret de Bordeaux-Bruges. En effet, depuis la mise en service de l'extension du tram C vers Blanquefort en décembre 2016, dont la station gare de Bruges est accessible en 5 mn, de nombreux salariés accèdent sur ce site à pied ou en vélo. La création de cette voie verte implique également le rétrécissement de la chaussée de 7 à 6 m et la création d'écluses, ce qui permettra de ralentir la vitesse jugée excessive sur cette zone d'activité.

Requalification de la structure de chaussée et création d'un carrefour giratoire : Cet aménagement nécessite la reprise de la structure de chaussée complète, fortement endommagée par l'utilisation intensive des poids-lourds, et ce depuis la création de la zone de fret en 1974. Par ailleurs, un giratoire au carrefour des rues Cdt Mollière et Robert Mathieu permettra de sécuriser un croisement dangereux à proximité d'un passage à niveau. Enfin, le stationnement des poids-lourds sera davantage encadré, par le renforcement de sa structure béton et par la mise en place de bordures hautes sur tout le linéaire de la rue ; ces dernières permettront par ailleurs d'empêcher la dégradation des espaces et équipements publics (éclairage, poteaux incendies, trottoirs…) du site qui est l'une des problématiques fortes remontées par les chefs d'entreprise du site.
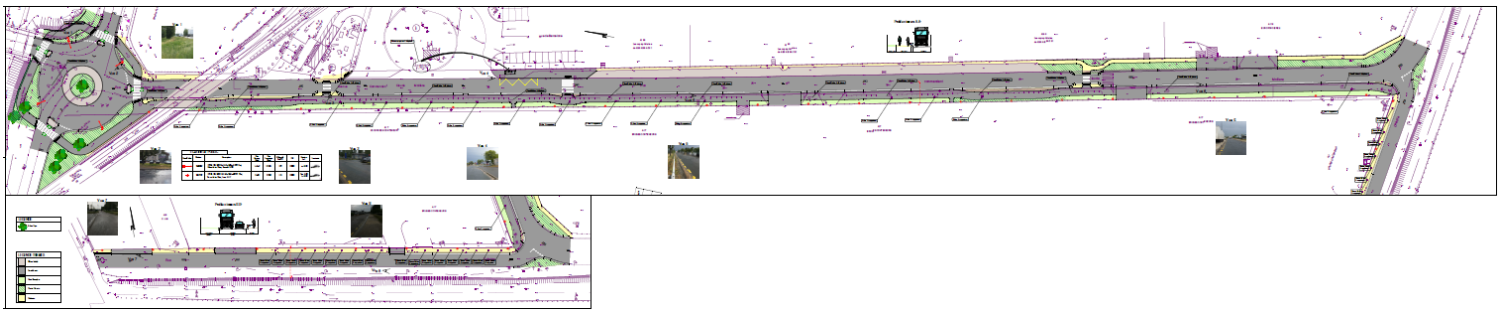
VUE EN PLAN GENERALE